

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 9

Artikel: Considérations sur l'économie de la Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations sur l'économie de la Suisse

49

Le Monde vit sans doute la période d'évolution la plus rapide de son histoire. Le soudain accès à la souveraineté de nombreux Etats africains, habilités à faire entendre leur voix dans le concert des nations et luttant pour faire admettre l'émancipation à bref délai des peuples de leur continent, fait apparaître une troisième force dont l'importance promet d'être grandissante.

De son côté, l'Europe, avec l'approbation bienveillante des Etats-Unis, s'achemine lentement, semble-t-il, vers son unification. Le dernier accord sur le Marché commun agricole marque certainement une étape décisive dans cette voie dont l'accès sera ardu pour beaucoup et pour notre pays en particulier. C'est pourquoi notre Conseil fédéral, suivant avec calme et une grande lucidité la progression de l'intégration européenne, a jugé utile la création d'un bureau spécial, formé de plusieurs groupes de travail chargés de l'étude des nombreux problèmes posés, les aspects politiques et économiques de la question ne pouvant être dissociés. Le déficit de notre balance commerciale avec la Communauté économique européenne s'accentuant encore, notre pays constitue pour ses principaux membres un marché intéressant et une importante source de devises. Ce fait ne sera sans doute pas un des moindres atouts pour la prise en considération de notre situation particulière, notamment celle de notre statut de neutralité.

Dans le cadre de nos relations extérieures, rappelons que la Suisse n'a pu obtenir son admission comme membre de plein droit à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – le GATT – auquel elle est rattachée à titre provisoire. Notre pays pourra poursuivre sa participation aux travaux des conférences. Il bénéficiera toujours du régime de la nation la plus favorisée en matière tarifaire, mais ne disposera d'aucune voix en cas de vote.

Le 1^{er} octobre 1961, l'Organisation de coopération et de développement économique (OECD) a remplacé l'Organisation économique de coopération européenne (OECE). La nouvelle organisation se distingue avant tout de l'ancienne du fait qu'elle n'est plus un regroupement uniquement européen, puisqu'elle compte désormais au nombre de ses membres les Etats-Unis et le Canada. Son activité revêtira naturellement un caractère quelque peu différent, mais elle maintiendra l'application, grâce aux efforts de la Suisse notamment, des décisions antérieures concernant, entre autres, les domaines suivants: accord monétaire européen, transactions invisibles et mouvements des capitaux. Pour les banques suisses, il est particulièrement

intéressant que notre pays ait obtenu satisfaction sur ces différents points.

Finance et économie suisses

Les situations imprévisibles qui se sont produites en de nombreux points du globe, les menaces et les troubles alimentant un climat d'insécurité ont non seulement incité les fonds en quête de refuge sûr à demeurer dans notre pays, mais ont entraîné l'afflux de capitaux étrangers et le rapatriement massif d'avoirs suisses. Cet accroissement considérable de la liquidité, très variable d'un secteur à l'autre – les grandes banques en étant les principales bénéficiaires – a concouru à la compensation du solde passif de notre balance commerciale qui a atteint le chiffre de 2822 millions. Il a neutralisé les sorties d'or et de devises qui sans cela eussent été inévitables. En revanche, cette abondance d'argent a contribué à la hausse exagérée des actions suisses – certaines industrielles ont plus que doublé leur cours – et à l'extension de notre appareil productif par rapport au personnel indigène disponible. Notre économie subordonne ainsi sa pleine activité au recours constant à des travailleurs étrangers.

Consciente du danger que des capitaux instables pouvaient faire courir à notre économie et afin de limiter, dans la mesure du possible, des perturbations éventuelles, la Direction générale de la Banque Nationale Suisse recommandait en juin dernier déjà, aux établissements bancaires de faire preuve de pondération dans leur activité de crédit et de n'accéder qu'aux demandes de prêts urgentes et économiquement justifiées afin de contribuer au maintien de la valeur de l'argent et de l'équilibre économique. Dans la même ligne de conduite, le Gentlemen's Agreement conclu sous l'égide de la Banque Nationale, relatif à la neutralisation d'avoirs étrangers, a été, en septembre 1961, prolongé d'un an.

Industrie de la construction

Stimulés par cette conjoncture exceptionnelle, le génie civil et l'industrie de la construction ont connu une année faste. D'après les données statistiques relatives à la construction de logements, publiées par le Département fédéral de l'économie publique, on a enregistré en 1961 dans 65 villes 23 988 nouveaux appartements contre 23 043 l'année précédente. Cependant, on note un déplacement de la construction de logements des grands centres vers les banlieues et la campagne. Cet important accroissement a été cependant freiné par les prescriptions en matière de crédits de construction exigeant une mise de fonds propres atteignant le 25% du coût des travaux pour les Suisses et le 40% pour les étrangers.

Spéculation foncière et agriculture

Une telle extension a entraîné une spéculation effrénée sur les terrains à bâtir dont les prix sont montés en flèche, provoquant des accaparements qui ont alerté les pouvoirs aussi bien fédéraux que cantonaux. Le Conseil fédéral a mis sur pied un projet de loi sur les crédits d'investissements dans l'agriculture et d'aide aux exploitations paysannes prévoyant le financement de l'opération par la Confédération qui mettrait à disposition 200 millions de fonds au plus pour les six premières années, sous la

forme de prêts. Quant à la Chambre vaudoise d'agriculture, devant le rétrécissement des terres cultivables et l'augmentation de leur prix qui empêche un rendement normal, elle a jeté un cri d'alarme et a déposé auprès du Conseil d'Etat un important rapport sur l'aménagement du territoire.

Selon les estimations du secrétariat de l'Union suisse des paysans, le produit de l'agriculture suisse en 1961 représenterait une valeur globale de 3034 millions de francs, supérieure de 56 millions à celle de l'année précédente. Ce résultat couronne heureusement les remarquables efforts d'adaptation entrepris, notamment par l'acquisition de matériel et de machines destinés à parer au manque de main-d'œuvre. En accordant des crédits pour faciliter de tels achats, les banques ont contribué à cette évolution.

que tous les secteurs. Les portefeuilles de commandes de nos industries sont restés constamment bien garnis, mais la hausse des coûts de fabrication provoque de sérieuses inquiétudes. Le préjudice que porterait une aggravation d'une telle situation à nos possibilités concurrentielles à l'égard de l'étranger a incité les organisations patronales de faire à proposer des pourparlers aux organisations de salariés. Il est difficile de prévoir leur issue, d'autant plus que l'indice du coût de la vie monte et que seule une sagesse exemplaire pourrait y mettre un frein.

Tourisme

Le tourisme s'est intensément développé. Malgré la vogue grandissante des campings, l'hôtellerie a également profité de cet essor. Si le temps des mois de juin et juillet, frais et pluvieux, a ralenti l'arrivée de touristes étrangers, en revanche l'automne magnifique a largement compensé ce déficit. En définitive, tous les hôtels ont bénéficié d'une occupation plus importante que par le passé.

Nous avons déjà signalé la hausse spectaculaire des actions industrielles. Si celle-ci paraît excessive, elle reflète cependant l'intense activité qui a régné dans pres-

XYLAMON
protège le bois
L. GUGGISBERG Ancienne-Douane 1 Conservation du bois Tél. (021) 23 68 71 Lausanne

Romand

«Romand»-Sanitär-Armaturen-Inbegriff vollendeter Eleganz und ausgefeilter Konstruktion. Handliche, wärmeisolierende Griffen und fugenlose, leicht zu reinigende Oberfläche. Wartungsfreie O-Ring-Dichtungen an allen drehbaren Elementen. Durchgehende Normung und damit weitgehende Austauschbarkeit der Zubehör- und Bestandteile.

RODÉLIN + CIE BADEN

AKTIENGESELLSCHAFT SCHWEIZ / SUISSE

1858 OEDERLIN + 1858